



CSA-SD du 5 juin

Monsieur le directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

Comment partir d'un constat juste – il y a un vrai problème de rémunération des enseignants et une crise d'attractivité majeure – et arriver à une solution complètement dysfonctionnelle : le Pacte. Il faudra le demander aux têtes pensantes du ministère de l'éducation nationale,

voire au-dessus...

En guise d'introduction, je ferai un petit point sur des résultats du Baromètre des métier Unsa-éducation 2023 :

- 91% des 34585 répondants sont en désaccord avec les choix politiques dans le domaine de l'éducation. 83% chez les personnels de direction et 75% chez les IEN.
- Autre chiffre significatif : 51% des IEN ne trouvent plus de sens à leurs missions (+9 points par rapport à 2022).

Quand les cadres s'expriment ainsi alors que ce sont eux qui sont chargés de mettre en œuvre les politiques publiques, il y a de quoi s'inquiéter.

Pour revenir au pacte, le SIEN-Unsa et le SNPDEN-Unsa ont indiqué sans ambiguïté et avec une véhémence qu'on ne leur connaissait pas, leur défiance vis-à-vis de ce dispositif.

En plus de la logique insultante du « travailler plus pour gagner plus » alors que la DEPP évalue à 43 heures le travail hebdomadaire des professeurs, les arbitrages illustrent la nécessité de satisfaire des doxas idéologiques, politiques, et non d'améliorer le service public d'éducation ».

Monsieur le Directeur académique, c'est dans ce contexte que vous aurez à mettre en œuvre ce Pacte si notre opposition résolue n'aboutit pas à son retrait...

Pour finir, quelques points en lien avec la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré :

- Concernant les postes de RASED, l'Unsa-éducation dénonce la logique aberrante qui consiste à profiler des postes pour lesquels une qualification spécifique est requise. D'ailleurs, à ce jour, aucun appel à candidature n'a été publié sur ces postes. Monsieur le Directeur académique, nous souhaiterions connaître les raisons de choix.
- Comment ne pas évoquer, une fois de plus, le problème du remplacement. Au-delà des conjectures entendues ça et là sur les raisons de la situation actuelle (multiplication des temps partiels thérapeutiques, vieillissement des enseignants, ... ), il faut revenir à une réalité simple et incontestable : les moyens en remplacement sont insuffisants pour couvrir les besoins ! Et en tirer les conséquences. Les demi-postes de ZIL créés dans les circonscriptions du département ne constituent clairement pas une réponse à la hauteur des enjeux.
- L'Unsa-éducation constate que les effectifs des classes ULIS ne sont toujours pas globalisés pour le calcul de moyennes. Une fois de plus, nous réitérons cette demande, pour des raisons que nous avons déjà répétées à des très nombreuses reprises...
- Concernant les classes dites « alsaciennes », les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'appétence pour les modalités proposées est nettement plus faible que prévu, comme nous l'avions prédit. Allez-vous permettre l'ouverture de classe avec les effectifs qui figurent sur le document de travail ? L'Unsa-éducation s'y opposera avec la plus grande fermeté !
- Concernant les classes de TPS et les classes passerelles : où en est cette grande réflexion sur l'avenir de ces structures qui nous avait été promise ? Notre demande est toujours la même : ces classes doivent être traitées à part pour la carte scolaire et ne pas faire l'objet d'une globalisation avec les autres classes maternelles de la même école. Par ailleurs, la dernière convention signée avec la ville de Mulhouse pour les classes passerelles date de 2018 et devait pourtant être renouvelée au bout de 3 ans. Des évolutions sont pourtant souhaitables...